

DISSERTATION LITTÉRAIRE B/L (épreuve n° 258)

ANNEE 2014

Epreuve conçue par H E C Paris

Voie littéraire

Comme le montrent la moyenne générale, supérieure à 10, et le nombre important de copies notées > 14 (25%), la dissertation littéraire a donné des résultats satisfaisants cette année.

La citation de Simone de Beauvoir s'inscrit dans une pensée des usages de la littérature que le jury souhaite développer dans cette option du concours: "Dans "Que peut la littérature?" Simone de Beauvoir affirme : "Quand je lis un livre, un livre qui compte pour moi, quelqu'un me parle; l'auteur fait partie de son livre; la littérature ne commence qu'à ce moment-là, au moment où j'entends une voix singulière." Dense et ouverte, elle a fait l'objet, de la part des candidats, de lectures très différentes, et de discussions argumentées et assez souvent bien conduites.

Le jury a été attentif, non pas à une lecture qu'il attendait, mais à la capacité de compréhension des trois notions centrales de la citation (la voix qui parle; l'auteur; la littérature), à leur articulation logique et à leur problématisation. Cette seule remarque permet aussi de voir comment s'est élaborée son évaluation des travaux: les copies concentrées sur une seule notion trouvent place dans le dernier tiers; les copies centrées sur deux ou trois notions, sans qu'il y ait discussion approfondie sur la littérature et ses fonctions, trouvent place dans le second tiers; les copies qui étudient les trois notions, leurs rapports et leurs enjeux littéraires, forment le premier tiers de la notation.

Trop souvent, les candidats ont limité leur analyse à l'intersubjectivité et au dialogue instauré par la lecture, étudiant la voix auctoriale en termes de style, ou d'univers, ou de référentialité biographique, pour ensuite discuter le sujet en termes formalistes (narration, focalisation) et herméneutiques (œuvre ouverte), et hasarder une synthèse finale argumentée en termes de polyphonie, de dialogisme, d'horizon d'attente et de part prise par le lecteur au sens. Bien des copies ne sont qu'une juxtaposition de commentaires de textes notoires (Proust, Flaubert, Robbe-Grillet, par ex.) et de références caricaturales à des critiques (Genette, Todorov, Barthes, Proust). Or il est attendu du candidat qu'il fasse preuve de sens critique personnel. Les second et troisième ensembles de copies nuancent ces analyses en donnant un contenu à l'expérience intersubjective: il définit la voix, il revient sur la lecture et le sens élaboré, en termes d'engagement, de plaisir, de malaise, il problématise la notion d'auteur par rapport à l'homme, l'écrivain, le moi du texte; enfin, il s'interroge sur ce que signifie "la littérature ne commence qu'à ce moment-là", ne confondant pas littérature et littéarité, revenant sur le rapport implicite de la formule de Simone de Beauvoir à la littérature canonique et à l'institution, à l'actualité des œuvres et à l'oubli. L'analyse n'est plus restreinte à la poétique des genres: elle ouvre finalement sur le rapport de Beauvoir à une littérature vivante, au contemporain, à l'actuel, faisant de la lecture la révélation de soi, de la littérature un discours universel et singulier tenu sur le monde.

La note de la copie est fonction de la densité et de l'articulation des questionnements développés par le candidat.

Les copies ont répondu aux exigences de l'épreuve: le jury vérifie une plus grande attention à la qualité de la langue, à la présentation de la copie, à la forme de la dissertation. Bien sûr il déplore de grossières erreurs, tel Michel Breton ou Zola auteur de la Comédie humaine. Mais il serait injuste de ne pas saluer la qualité de certaines copies. Il n'a pas boudé son plaisir de voir certains candidats s'engager dans de superbes réflexions très personnelles sur le plaisir de la lecture et de ses mystères et de lire des travaux très écrits, aboutis, riches de références littéraires et critiques qui sont dominées et intégrées à une pensée propre.